

Que faire des fichés S ? Churchill et Roosevelt nous ont montré le chemin...

écrit par Claude t.a.l | 15 juin 2016



Que faire des » fichés S »

La question se pose et se posera de plus en plus

Un grand nombre des auteurs des tueries en France (de 2012 à aujourd'hui) était » connu « , » fiché S »

Churchill, qu'il est toujours bon de relire, évoquait le sujet dans le long discours, très connu, du 4 juin 1940 (dans lequel il disait : » *we shall fight on the beaches,.... we shall fight on the streets.... , we shall never surrender* » – nous nous battons sur les plages, dans les rues,...., nous ne nous rendrons jamais –)

Churchill disait :

» nous avons pensé qu'il était nécessaire de prendre des mesures de plus en plus rigoureuses, pas seulement contre les ennemis étrangers et contre les suspects étrangers, mais aussi contre les sujets britanniques qui pourraient devenir un danger ou une nuisance.....

Je sais que, parmi ceux que ces mesures frappent, il y a des ennemis passionnés de l'Allemagne nazie. J'en suis désolé mais, dans la situation actuelle, face au péril actuel, nous ne pouvons faire toutes les distinctions que nous aimerions faire..... »

Dans un article de la revue » vingtième siècle ' , intitulé »

l'internement en temps de guerre « , Anne Grynberg écrit la phrase suivante : » *on évalue à près de 30 000 le nombre d'internés..... en Grande Bretagne en juin 1940* »

Aux Etats Unis, en 1942, il y a environ 110 000 civils, américano – japonais internés.

» *nous sommes en guerre* « , on nous le répète tous les jours, Alors, avec les » fichés S « , on ne peut rien faire ?